

CHAMPIONNAT D5 LOISIR

Saison 2024/2025

Objectifs de la compétition :

Ce championnat D5 a pour but l'intégration des nouveaux licenciés dans une compétition adaptée de par la limitation de son niveau de pratique et sa souplesse.

Date de l'épreuve : les dates seront communiquées en fonction du nombre d'équipes engagées. **Tarifs : 65€ par équipe**

Date limite d'inscriptions : **Mardi 1 octobre 2024**

REGLEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL LOISIR

Déroulement des rencontres :

Les rencontres se déroulent le vendredi à 20 h 30, dates décalées avec le championnat départemental.

Les dates qui vous seront spécifiées seront des dates « butoirs », les rencontres en Championnat Départemental étant prioritaires.

Toutes les parties sont jouées.

Formule de la compétition :

La formule de la compétition sera définie en fonction du nombre d'équipes inscrites.

Equipes de trois joueurs (ses).

Les 3 joueurs d'une équipe sont désignés A, B, C.

Les 3 joueurs de l'équipe adverse sont désignés X, Y, Z.

La rencontre se déroule sur 2 tables.

L'ordre des rencontres est :

AX -BY - CZ - BX - Double - AZ - CY - BZ - CX - AY

Composition des équipes :

Les équipes sont composées de 3 joueurs (ses).

Plusieurs féminines sont acceptées par équipe.

Une équipe peut être incomplète : 1 fois sur les rencontres aller et 1 fois sur les rencontres retour sans conséquences. Au-delà, l'équipe incomplète perd par pénalité 10/00 et 0 point rencontre.

Le Championnat Loisirs est réservé aux licenciés traditionnels non classé(e)s et classé(e)s jusqu'à 599 et aux licenciés promotionnels.

Il n'y a pas de brûlage avec les autres championnats.

Possibilité est donnée aux équipes d'avancer les rencontres après accord entre les 2 associations et après en avoir informé le Responsable du championnat.

Transmission des résultats :

L'envoi des feuilles de rencontres ne sera plus obligatoire à condition que :

la saisie internet de la feuille de rencontre en entier (résultat et détails des parties) soit effectuée avant le dimanche soir à 19h00 sur le SPID ou remontée avec GIRPE.

Les deux équipes conservent un double de la feuille de rencontre jusqu'à la fin de la saison en cas de litige ou d'égalité au classement de la poule.

Dans tous les cas de figure la saisie internet de la feuille de rencontre (résultat et détails des parties) est OBLIGATOIRE.

Les feuilles de rencontres non remontées par GIRPE doivent être envoyées par mail au Comité.

Voir en annexe : la feuille de rencontre.

Annexe 1 Feuille de rencontre pour le Championnat D5



FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE Championnat par Equipes



Nom, Prénom, Adresse mail, Licence et Club du Juge-Arbitre :	
Nom et Prénom :	
Adresse mail :	
N° Licence :	Club :

	D14 : CALVADOS
Départemental	
Division	Poule

N°	N° Licence	NOM - PRENOM	Points	Muté Etranger	Cartons
		A			
		B			
		C			

N°	N° Licence	NOM - PRENOM	Points	Muté Etranger	Cartons
		X			
		Y			
		Z			

Avant le commencement de la rencontre, l'attribution des lettres ABC et XYZ est faite par tirage au sort.
Chaque capitaine présente ensuite son équipe au Juge-Arbitre en désignant ses joueurs par une des lettres dont il est le bénéficiaire.

	SCORES					ORDRE DES PARTIES	POINTS			
	1	2	3	4	5		ABC	XYZ		
1	/	/	/	/	/	A	contre	X	/	/
2	/	/	/	/	/	B	"	Y	/	/
3	/	/	/	/	/	C	"	Z	/	/
4	/	/	/	/	/	B	"	X	/	/
5	/	/	/	/	/	Double /	"	Double /	/	/
6	/	/	/	/	/	A	"	Z	/	/
7	/	/	/	/	/	C	"	Y	/	/
8	/	/	/	/	/	B	"	Z	/	/
9	/	/	/	/	/	C	"	X	/	/
10	/	/	/	/	/	A	"	Y	/	/
TOTAL DES POINTS DE CHAQUE EQUIPE										

La feuille de rencontre est expédiée par le club qui reçoit.

<input type="checkbox"/>	Réserves
<input type="checkbox"/>	Réclamations
<input type="checkbox"/>	Cartons
<input type="checkbox"/>	Rapport JA

Capitaine équipe A	Capitaine équipe X			
Signature	Signature			

Signature du Juge Arbitre

Journée	Phase
N°	N°